

## 12.1.2017 PROTOCOLE POUR LA GARANTIE DES DROITS LINGUISTIQUES

185 mesures, portant sur sept domaines : droits fondamentaux, administration, enseignement, domaine socio-économique, toponymie, médias et culture. Le protocole adopté le 17 décembre dernier à Donostia/San Sebastian définit une nouvelle « feuille de route » pour tous ceux qui, en Europe notamment, luttent pour sauver leurs langues et la diversité culturelle de l'Europe.

Vingt ans après la déclaration de Barcelone qui a défini des « Droits linguistiques », ce protocole franchit un nouveau pas, celui de la mise en œuvre effective de ces droits. Il a été élaboré à l'initiative de plusieurs organisations non gouvernementales, LinguaPax, PEN International, CIEMEN, ELEN, ECMI, UNPO, etc... Toutes les cultures d'Europe étaient présentes dans le processus d'élaboration de ce protocole. Micheli Leccia, de Parlemu Corsu, nous représentait lors de la signature officielle qui a eu lieu à San Sebastian/Donostia, le 17 décembre dernier, lors d'une manifestation qui était également la clôture pour Donostia de l'année durant laquelle elle a été « Capitale Européenne de la Culture ».

La capitale de la province de Gipuzkoa en Euskadi avait choisi de promouvoir les cultures minoritaires d'Europe lors de cette année durant laquelle elle était « Capitale Européenne », et, en partenariat avec l'Unesco, elle a organisé, en point d'orgue d'une année de mobilisation, un colloque de trois jours sur ce thème au sein de l'imposant Centre de Congrès Kursaal. Ce centre a été rempli par une foule considérable de participants mobilisés une année durant pour suivre de nombreuses manifestations culturelles et pour parvenir à la rédaction de ce protocole qui relance la mobilisation collective pour l'Europe de la Diversité. Capitale Européenne de la Culture 2016, Donostia est désormais la capitale des langues minoritaires en Europe.

Ce protocole peut être téléchargé sur le site des organisateurs basques [protokoloa.eus](http://protokoloa.eus). Proposé en cinq langues, basque, espagnol, anglais, français et catalan, il revisite tous les textes existants, tant à l'ONU, qu'en Europe ou à l'Unesco.

Son contenu est exhaustif et traite de toutes les mesures nécessaires, telles qu'inventoriées à partir de l'expérience des nombreuses organisations qui l'ont élaboré, afin de créer les conditions d'une sauvegarde effective des langues minorisées et, pour les plus menacées d'entre elles, espérer faire en sorte qu'elles ne rejoignent pas la cohorte des « langues disparues » dont l'Unesco tient l'inventaire chaque fois qu'il produit son « Atlas des langues en danger dans le monde ».

La langue basque était particulièrement indiquée pour accueillir cette mobilisation des langues d'Europe, elle qui est une des très rares à avoir « remonté la pente » et quitté le rang de « langue menacée de disparition » en trente années de politiques linguistiques qui ont assuré sa reconquête par les jeunes générations.

Lors du Colloque, François Alfonsi, ancien député européen et rapporteur devant le Parlement Européen d'un texte qui avait rassemblé 92% des députés européens à ce sujet, avait été invité à participer à un débat sur l'action que l'Europe devrait promouvoir à cet égard. Débat mené devant les autorités basques, dont Inigo Urkullu, lehendakari de la Communauté Autonome Basque, et les plus hauts dignitaires de l'Unesco engagés pour promouvoir des politiques de sauvegarde de la diversité culturelle en Europe et dans le monde.

« Diversité culturelle et biodiversité naturelle font partie du patrimoine vivant nécessaire au développement durable de nos sociétés » affirmait le rapport voté par le Parlement Européen. Par voie de conséquence l'Europe devrait promouvoir les mêmes principes : définir les territoires où existe une langue menacée de disparition (selon le principe définissant les zones Natura 2000 pour les espèces menacées de disparition), y mener des actions financées directement depuis Bruxelles (à l'image des programmes Life sur la diversité naturelle), et imposer sur ces territoires

des politiques transversales qui s'imposent à toutes les autres politiques, [de la même façon que la biodiversité est intégrée à la politique agricole commune, à la politique de développement régional, à celle de la pêche, etc...].

Ce débat a été poursuivi par les interventions du gouvernement basque présentant les résultats concrets de trente années de politique linguistique, graphiques et statistiques à l'appui, et celles des représentants de l'Unesco venus en grand nombre soutenir l'initiative de Donostia/San Sebastian.

Paul Bilbao, Président de Kontsuela, l'organisation basque qui a coordonné l'événement, a conclu la manifestation : « bien qu'étant des petites communautés, si nous nous unissons, nous avons une énorme capacité d'action ». Depuis Donostia ce 17 décembre un vent nouveau s'est levé pour les langues et pour la diversité linguistique en Europe.